



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 85718

Texte de la question

La mission d'information sur la famille et les droits des enfants vient de rendre public son rapport et propose notamment de mettre en place des délégations parlementaires aux droits de l'enfant. M. François Grosdidier demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

Texte de la réponse

La mise en oeuvre de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, ratifiée en 1990, constitue une priorité du Gouvernement. Parmi les nombreuses actions en cours, il convient de citer : la réforme du dispositif de protection de l'enfance comportant notamment un volet législatif et réglementaire (projet de loi en préparation) et l'élaboration de guides de bonnes pratiques afin de définir ou clarifier les objectifs et modalités des diverses interventions auprès des familles et des enfants ; d'autres actions menées pour mieux assurer la protection des enfants au regard de l'accès à Internet ou encore pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Il faut y ajouter les programmes d'actions publiques destinés à l'ensemble de la population dont bénéficient les enfants, tels que le plan de cohésion sociale, la nouvelle législation en faveur des personnes ayant un handicap, la lutte contre les discriminations, les mesures en faveur de l'égalité des chances. Concernant la création de délégations parlementaires, il appartient aux assemblées d'en décider, comme elles l'ont fait pour les délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, en inscrivant une proposition de loi à l'ordre du jour d'une séance mensuelle d'initiative parlementaire. Une proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée nationale et transmise au Sénat le 13 février 2003.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85718

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1494

Réponse publiée le : 18 juillet 2006, page 7646